



Communiqué de presse
23 octobre 2024

CCR estime le coût des inondations survenues les 17 et 18 octobre dans plusieurs régions de France entre 350 M€ et 420 M€

Les pluies et crues exceptionnelles survenues les 17 et 18 octobre 2024 dans plusieurs régions de France (notamment dans le Centre-Est, le Sud-Est et l'Île-de-France) ont entraîné d'importants dégâts et conduit à plusieurs évacuations pour protéger les habitants des zones concernées.

En s'appuyant sur ses capacités de modélisation, **CCR (Caisse centrale de réassurance) estime que le coût des événements pris en charge dans le cadre du régime Cat Nat s'élève entre 350 M€ et 420 M€ pour le marché de l'assurance, soit environ 35 000 sinistres.** Au moins 50 % du montant de ce coût estimé seront pris en charge directement par CCR. Le régime Cat Nat français permet en effet aux assureurs de bénéficier des couvertures de CCR contre les catastrophes naturelles et autres risques à caractère exceptionnel, avec la garantie illimitée de l'Etat.

Ce coût estimé prend en compte les données dont nous disposons à ce jour. Il pourra être réévalué progressivement en cas de poursuite des inondations ou de survenue d'un nouvel événement.

Des cumuls de précipitations significatifs, entre 650 et 700 mm dans les Cévennes en seulement 48h

- Entre le 17 et le 18 octobre, des cumuls de précipitations significatifs ont été enregistrés, notamment dans le Sud-Est. Les Cévennes ont reçu entre 650 et 700 mm de précipitations en seulement 48 heures. Ces précipitations orageuses sont intervenues sur des sols déjà saturés depuis le 15 octobre, suite à un mois de septembre plus pluvieux que la normale. Cela a entraîné d'importants débordements et causé de nombreux dégâts.
- Jeudi, vers 20 heures, 33 départements étaient en alerte orange pour pluie, inondation, orages et crues, et six départements étaient en vigilance rouge. À Paris, il est tombé l'équivalent de deux semaines de pluie en une heure seulement, provoquant des débordements de rivières et de canaux. Les pluies ont persisté le vendredi matin, s'atténuant progressivement sur la région PACA mais restant abondantes jusque dans l'après-midi en Midi-Pyrénées.

Plusieurs cours d'eau en crue simultanément dans plusieurs départements

- Les fortes précipitations ont provoqué la crue de plusieurs cours d'eau dans les départements du Puy-de-Dôme (63), de la Loire (42), de la Haute-Loire (43), de l'Ardèche (07), de la Lozère (48) et du Rhône (69). Sur la Loire amont, le débit a atteint des niveaux similaires à ceux de la crue de novembre 2008, voire les a dépassés, comme à la station de Goudet.

- Plusieurs communes ont été fortement touchées par le débordement des cours d'eau, notamment Saint-Chamond, Rive-de-Gier et Brives-Charensac. À Annonay, la montée des eaux a provoqué des dégâts matériels en charriant des quantités importantes de bois. Le sud-ouest a été concerné principalement par des hautes marées faisant monter le niveau de la Nive et de l'Adour.

A propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'Etat et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

Contacts :

Rose-Marie Tunier – 06 77 26 31 65 – rtunier@ccr.fr

Patricia Blanchandin – 06 80 62 73 78 – pblanchandin@ccr.fr

